

"La crise de l'Europe" dans Le Populaire (17 juillet 1965)

Légende: Le 17 juillet 1965, André Bergeron, secrétaire général du syndicat français Force Ouvrière (FO), commente dans les colonnes du quotidien socialiste Le Populaire la décision prise par la France de boycotter à Bruxelles les réunions des organes communautaires de nature intergouvernementale.

Source: Le Populaire. 17.07.1965. Paris: Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). "La crise de l'Europe", auteur:Bergeron, André.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_crise_de_l_europe_dans_le_populaire_17_juillet_1965-fr-2224ede1-be40-4ce0-bb0c-234af15b3037.html

Date de dernière mise à jour: 27/01/2014

La crise de l'Europe

Ceux — dont nous sommes — qui suivent avec attention la construction de l'Europe savent l'importance des difficultés qui doivent être surmontées. L'institution du Marché commun n'est pas très aisée. Ses promoteurs avaient prévu que se poseraient bien des problèmes. La plupart ont été largement résolus sur le plan industriel. Il n'en est pas encore de même pour l'agriculture, malgré l'accord de janvier 1962 prévoyant que l'élargissement et la détermination des règles concernant l'organisation et le financement du marché agricole devaient être établis au plus tard le 30 juin 1965. Il avait été de plus précisé que les mécanismes prévus ne fonctionneraient totalement et définitivement qu'à partir de 1970.

Pour quelles raisons cet accord a-t-il été remis en cause ? Les négociateurs ont-ils buté sur des obstacles d'ordre économique et technique ? Les causes de l'échec relèvent-elles de préoccupations politiques ? Sans doute le comportement des parties en cause a été dicté par cet ensemble de considérations, les unes apparaissant plus importantes aux uns qu'aux autres, et sans qu'il soit possible de déterminer avec exactitude la part de responsabilité de chacun. Mais là n'est pas l'objet de notre propos.

Nous comprenons les réactions provoquées par le non-respect des engagements pris. Mais, sans doute parce que nous avons la pratique des négociations contractuelles, nous comprenons aussi le souci d'améliorer, de perfectionner et de polir des textes dont on sait quelle en sera la portée considérable.

La Confédération Force Ouvrière a toujours approuvé les initiatives permettant d'aller plus vite et mieux vers l'intégration économique, sociale et même politique de l'Europe dans le sens des principes de la supranationalité.

Mais, aujourd'hui, nous ne voulons que constater le fait brutal. Nous le déplorons, même s'il est la conséquence logique de l'évolution des choses. Le gouvernement a pris des mesures qui ont pour conséquences de bloquer les travaux des organismes européens. Nous voudrions être sûrs qu'il n'ira pas plus loin encore dans le sens de la rupture.

Le retrait d'un ambassadeur peut sans doute, être interprété comme une riposte symbolique, mais l'interdiction faite aux fonctionnaires de continuer à participer aux travaux en cours dans tous les domaines, et au-delà des seules questions agricoles, est à nos yeux beaucoup plus grave. Cette décision dépasse les limites de ce que certains appellent le « durcissement français ».

Nous déplorons cette façon d'agir du gouvernement. Nous voulons croire que dans cette affaire il n'a pas saisi l'occasion de réviser fondamentalement sa politique européenne. Nous voulons conserver l'espoir que les récents événements ne seront que « péripéties » vite oubliées.

En tout cas, la Confédération Force Ouvrière mettra tout en œuvre pour que ne meurent pas les espérances qu'a fait naître l'idée européenne. Les travailleurs groupés dans ses syndicats se sont engagés dans la voie de l'édification européenne. Ils ne veulent pas renoncer.

Avec leurs camarades des organisations syndicales libres européennes affiliées à la C.I.S.L., ils réclament l'ouverture de nouvelles négociations et la remise en marche des mécanismes communautaires.

Ils ont conscience que l'Europe ne se fera qu'au prix de beaucoup de persévérance et de travail assidu. Ils savent aussi quelles seraient les conséquences dramatiques d'un échec définitif sur le plan économique et par conséquent social.

Eux et les peuples européens veulent l'Europe. Elle doit se faire. Elle se fera.

André BERGERON.